

FICHE DE POSTE

INTITULE DU POSTE

Enseignant(e) sciences nautiques

CATEGORIE

A

CONTEXTE ET ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL

L'école Nationale supérieure maritime (ENSM) est un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPSCP). L'ENSM dispense des formations pour devenir officiers de la Marine Marchande et délivre un titre d'ingénieur, spécialité navigant et spécialité Génie Maritime. Elle est implantée sur quatre sites situés : au Havre (filrière monovalente pont et les 2 années du cycle M ingénieur spécialité navigant) ; à Saint-Malo (filrière monovalente machine) ; à Nantes (une année de L3 et les 2 années du cycle M ingénieur spécialité génie maritime) et à Marseille (les 3 années du cycle L ingénieur).

L'enseignant a pour missions principales l'enseignement théorique et pratique (sur installations réelles et simulées) et la validation des compétences dans toutes les matières relatives à :

- La navigation
- La manœuvre
- La stabilité

Les cours doivent pouvoir être appréhendés et dispensés en langue anglaise.

MISSIONS

1. En termes d'enseignement :

- Œuvrer en formation initiale et continue ;
- Structurer, planifier et organiser son enseignement ;
- Délivrer aux élèves un enseignement conforme aux référentiels pédagogiques en vigueur ;
- Assortir cet enseignement de supports pédagogiques appropriés ;
- Assurer le tutorat des élèves engagés dans un projet dans le cadre de leur cursus ;
- Exploiter les équipements pédagogiques dont l'école dispose ;
- Proposer toute évolution de référentiels ou d'équipements pédagogiques afin de mettre l'enseignement en accord avec l'évolution des emplois auxquels les élèves se destinent.

2. En termes de validation des connaissances et des compétences :

- Planifier, organiser et encadrer le contrôle en cours de formation conformément aux instructions le définissant ;
- Rédiger les sujets d'épreuves écrites, orales ou pratiques du contrôle en cours et en fin de formation en veillant à donner au candidat toute l'information nécessaire à la compréhension du sujet et du travail qui lui est demandé ;
- Participer à la surveillance des épreuves de contrôle et d'examens ;
- Corriger ces épreuves selon un barème défini ;
- Participer à toute commission délibérative, conseil de classe ou jury (jury de semestre, de passage et de validation du diplôme, de recrutement pour les formations de l'ENSM, de Validation des Acquis de l'Expérience (VAE), de sélection de sujets d'examen ou concours, de tests de compétence, de césure ...) dans lequel il serait appelé à siéger.

3. En termes de compléments :

- Participer à la vie de l'établissement, à la renommée de l'école, à son dynamisme ;
- Participer à la vie des départements d'enseignement, voire en animer un ;
- Veiller à l'assiduité et à la discipline des élèves pendant les temps où ils lui sont confiés ;
- Veiller à la sécurité des élèves placés sous sa responsabilité ;
- Justifier la réalisation de ses missions, notamment en s'inscrivant dans la démarche qualité de l'ENSM et en maintenant à jour son propre dossier pédagogique ;
- Réaliser pour l'ENSM ou d'autres entités des expertises dans son domaine de compétence ;
- Participer à toute commission consultative ou délibérative sur l'enseignement supérieur et/ou maritime, commission où l'ENSM serait amenée à siéger (recrutement, VAE, sélection de sujets d'examen ou concours, tests de compétence ...) ;
- Participer aux projets de recherche en fonction de ses compétences.

LIAISON HIERARCHIQUE

L'enseignant est placé sous l'autorité hiérarchique du directeur de site. Ce dernier délègue la gestion du corps enseignant, notamment l'attribution des cours et l'établissement des emplois du temps à l'adjoint pédagogique du site.

COMPETENCES

Connaître la théorie des disciplines enseignées. Maîtriser les savoir-faire, compétences et mises en pratique de ces disciplines conformément aux exigences de la profession.
Être un bon pédagogue, avoir le sens de la communication et du travail en équipe.
Respecter les règles du service public et de l'intérêt commun.

PROFIL

Officier de marine marchande DESMM, ou officier de la marine nationale navigant.

CONDITIONS PARTICULIERES D'EXERCICE DU POSTE

L'employeur de l'enseignant est l'ENSM. L'enseignant est positionné en priorité sur le site du Havre. Des déplacements entre sites pourront être envisagés. Les périodes de vacances des enseignants sont adaptées au rythme scolaire des étudiants et fixées chaque année par une note de la direction des études.

Dans le cadre de la formation continue des personnels et la mise à niveau ou du maintien des compétences des enseignants de matières STCW, des périodes de formation et des périodes d'embarquement sur des navires de commerce pour les enseignants de matières STCW seront proposées.

Contacts :

Merci de bien vouloir envoyer votre CV et votre lettre de motivation aux personnes suivantes :

| | | |
|-----------------------|------------------|---------------------------------|
| Directeur de site | Philippe LIVET | philippe.livet@supmaritime.fr |
| Adjoint pédagogique | Léon LABILLE | leon.labille@supmaritime.fr |
| Directrice des études | Nathalie TANCRET | nathalie.tancret@supmaritime.fr |

| | | |
|--|---|---|
| Date de publication : 01/04/2021 | Date limite de candidature : 31/05/2021 | Date prévisionnelle de recrutement : 01/09/2021 |
|--|---|---|